

Formation affronter un PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi)

Objectif(s)

- Être capable de maîtriser le cadre légal des Plans de sauvegarde de l'emploi (PSE)
- Être capable d'identifier les obligations s'imposant à l'employeur
- Être capable de distinguer le rôle de l'administration du travail et ses limites
- Être capable de s'organiser pour réagir efficacement

Prérequis

Aucun

Public concerné

Membres du Comité Social et Économique



1 Jour



Jusqu'à 12

Programme

- La différence entre le rôle du CSE – Syndicats
- Le rôle spécifiques de chaque instance
- Le droit d'alerte propre à chaque IRP
- Les réunions/consultations communes

Conditions et contenu du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)

- Conditions de mise en oeuvre d'un PSE, motif économique depuis la Loi travail
- Différence entre PSE et plan de départs volontaires (PDV)
- Solutions contenues dans le PSE en faveur des salariés : mesures de prévention et accompagnement, indemnités de rupture, congé de reclassement, contrat de sécurisation pro-fessionnelle, préretraites et départs volontaires

Quelle est la nouvelle procédure lors de l'élaboration d'un PSE ?

- Les nouvelles prérogatives des organisations syndicales dans l'élaboration du PSE : avantage d'un accord négocié par les OS, survivance de l'accord de méthode

Procédure de consultation du CSE et moyens d'action

- Périmètre d'application des critères d'ordre des licenciements depuis la loi du 6 août 2015
- Articulation des procédures de consultation du CSE sur le projet de restructuration et ses conséquences
- Consultation du CSE

Méthode(s) pédagogique(s)

Exposés théoriques...

- Informations que l'employeur doit fournir
- Droit d'alerte
- Recours à un expert-comptable
- Droit d'opposition du CSE et la saisine d'un médiateur
- Délit d'entrave

Cerner le nouveau rôle de l'administration du travail dans la procédure du PSE

- Son rôle en cours de procédure et à l'issue de la procédure : homologation ou validation
- Observations de la DREETS sur le contenu du PSE, réponses motivées de l'employeur
- Contrôle de la procédure de consultation du comité
- Intervention de l'administration à l'initiative des représentants du personnel
- Contrôle à l'issue de la procédure par l'administration

La mise en oeuvre du PSE

- Le suivi de la mise en oeuvre effective des mesures contenues dans le PSE
- Le contentieux de l'exécution du PSE

Intervenant

Juriste